

OPTION DE Néonatalogie

A qui s'adresse l'option de Néonatalogie au cours du DES de Pédiatrie ?

L'option de Néonatalogie d'adresse **aux futurs pédiatres** désireux d'approfondir leurs compétences en Néonatalogie dans ses aspects théoriques et pratiques, préventifs et curatifs. Elle a également pour objet d'assurer la formation à la prise en charge des urgences et de la réanimation néonatales.

Organisation de la formation au niveau national

Environ 50 étudiants sont formés chaque année en France. La formation est organisée régionalement et coordonnée en **trois Groupes d'Inter-régions** : Paris-Ile de France, Inter régions EST, Inter régions OUEST. Chaque groupe d'inter régions est coordonné par un coordonnateur interrégional. Les coordonnateurs régionaux et interrégionaux constituent un **Conseil Pédagogique National** qui se réunit une à deux fois par an. Celui-ci veille à la qualité de l'organisation de l'enseignement, à la mise à jour du référentiel métier des compétences, le cas échéant, et à la validation de la formation.

Un **règlement intérieur national** est régulièrement mis à jour en fonction des besoins. Il est discuté et validé au cours de la réunion du Conseil Pédagogique National.

Prérequis pour une inscription à l'option de Néonatalogie

Pour pouvoir s'inscrire à l'option de néonatalogie, l'étudiant devra avoir effectué **au moins deux stages semestriels** dans un lieu agréé à titre principal en pédiatrie et comportant une activité agréée en néonatalogie

La candidature sera présentée auprès du coordonnateur inter-régional puis validée par le Conseil Pédagogique National.

Formation pratique

Le conseil pédagogique national a défini en date du 13 septembre 2018 que l'interne de pédiatrie validant l'option de néonatalogie devra **justifier au cours de son parcours** (comportant 2 stages prérequis et 2 stages d'option) :

- ✓ d'au moins 2 semestres dans un service universitaire agréé¹ pour l'option de néonatalogie, dont au moins un en type III
- ✓ d'au moins 2 semestres dans un service de type III agréé pour l'option de néonatalogie
- ✓ des 12 mois de la phase de consolidation réalisée dans un service de Néonatalogie de type III (universitaire ou non) ou en IIB mais universitaire
- ✓ La validation de l'option de néonatalogie est également conditionnée par la réalisation de **quarante-huit gardes** dans des unités de réanimation néonatale avec **au moins vingt-quatre gardes de réanimation néonatale réalisées en position d'autonomie supervisée** (garde « senior »). La moitié des 48 gardes peut-être réalisée sous forme d'astreintes SMUR pédiatrique, avec déplacement.

¹ Voir les conditions d'agrément dans l'arrêté du 21 avril 2017

Enseignements théoriques hors stages

Le programme est celui publié dans l'arrêté du 20 décembre 2017 :

1. Enseignements généraux :

- ✓ méthodologie de l'évaluation des pratiques de soins et de la recherche clinique et épidémiologique en néonatalogie
- ✓ organisation, gestion, éthique, droit et responsabilité médicale en néonatalogie; spécificité des différents modes d'exercice de la néonatalogie (maternités, services de pédiatrie, unités de soins intensifs et réanimation néonatale, réseau de périnatalité...)

2. Enseignements spécifiques :

- ✓ biologie du développement embryonnaire et fœtal; tératogénèse; embryopathies et fœtopathies; facteurs de risque (alcool, tabac, drogues, médicaments,...)
- ✓ retentissement fœtal et néonatal des pathologies, intoxications et thérapeutiques maternelles; prise en charge et prévention
- ✓ diagnostic anténatal et médecine fœtale : prévention et prise en charge des malformations congénitales; conseil génétique et péri-conceptionnel
- ✓ prévalence et mécanismes de la prématurité et de l'hypotrophie, facteurs pronostiques; mortalité et morbidité périnatales dans les pays industrialisés et le pays en voie de développement
- ✓ adaptation à la vie extra-utérine : fonctions respiratoire et hémodynamique, thermorégulation; prise en charge d'un accouchement à risque : concertation périnatale; accueil et prise en charge de l'enfant à la naissance
- ✓ pharmacologie périnatale, fœtale et néonatale; diagnostic et prise en charge de la douleur du nouveau-né
- ✓ épidémiologie, physiopathologie, anatomopathologie, diagnostic, pronostic et traitement des maladies du fœtus et du nouveau-né : détresses respiratoires, infections, ictères, troubles cardiaques et circulatoires, entérocolite, pathologies neurologiques, des urgences chirurgicales, cardiologiques et métaboliques et des malformations congénitales
- ✓ alimentation et nutrition entérale et parentérale du nouveau-né à terme, prématuré et hypotrophique
- ✓ diagnostic, suivi, prise en charge et prévention des anomalies sensorielles (troubles auditifs, rétinopathie) et autres handicaps d'origine anté et périnatale
- ✓ nouveau-né en maternité : surveillance, dépistages (organisation, objectifs, résultats)
- ✓ Pathologies du premier mois de vie; diagnostic, traitement et prévention
- ✓ problèmes psychologiques liés à la prématurité; annonce du handicap ou des mauvaises nouvelles, démarche palliative ; suivi à long terme; protection maternelle et infantiles

L'enseignement théorique comporte 160 heures d'enseignement réparties en 4 semaines thématiques groupées correspondant à **4 Unités de Valeurs Pédagogiques (UVP)**. Il est organisé selon la répartition indiquée dans le tableau ci-dessous. Cette répartition peut être modifiée par le Conseil Pédagogique National ou les coordinateurs inter-régionaux. Les enseignements sont présentiels. Les étudiants devront avoir validé les 4 UVP pour l'obtention de l'option. Sauf dérogation pour cas de force majeure (grossesse...), les étudiants suivent les enseignements dans le groupe d'interrégions auquel ils sont inscrits.

UVP1 : Pneumologie Cardiologie Hématologie – Ictères	UVP2 : Neurologie Soins de Développement Ethique Adaptation à la vie extra-utérine Biologie du développement avec retentissement fœtal et néonatal des pathologies maternelles
UVP3 : Génétique – Dysmorphologie Handicap Suivi post-néonatal Néphrologie et Urologie Développement sensoriel, dépistages et troubles du développement auditif et visuel	UVP4 : Immunologie et Infections Nutrition entérale et parentérale Troubles digestifs, entérocolite Endocrinologie – Croissance Autres spécialités (dermato, chirurgie etc...)

Evaluation

Modalités de l'évaluation et de validation des connaissances :

Un examen national de fin de cursus comprenant les items suivants :

- ✓ une épreuve écrite : 4 dossiers cliniques notés sur 20 soit un total de 80 points
- ✓ un mémoire : Il est noté sur 80 avec 20 points pour la valeur scientifique, 20 points pour la forme et 40 points pour la présentation orale. Dans le cas où le sujet de mémoire de DES de pédiatrie concerne la néonatalogie, ce sujet peut aussi être choisi pour le mémoire de l'option Néonatalogie.
- ✓ contrôle continu comprenant une note de présentation bibliographique : Il est réalisé au cours de l'enseignement et est noté sur un total de 40 points

Une note inférieure à 6/20 à l'un de ces items est éliminatoire

La participation à au moins deux réunions scientifiques organisées par une société savante dont au moins une par la société française de néonatalogie

Modalités de l'évaluation des compétences :

Un portfolio indiquant le nombre de présentations en réunion pluridisciplinaire de concertation et un nombre minimal de procédures en premier ou second opérateur.